

Le ciment



QUEL EST LE PROBLÈME ?

- Le ciment est présent partout dans le BTP puisque c'est le composant principal du béton. Il est responsable de nombreuses pathologies :
 - Irritation de la peau (*crevasses*),
 - Affections bronchiques,
 - Eczéma par forte allergie,
 - Pathologies oculaires.

Il est possible de s'en prémunir.

Maladies professionnelles du régime général de la sécurité sociale : Tableau n°8.



QUE FAIRE ?

Prévention :

- Éviter le contact direct avec le ciment,
- Éviter de respirer la poussière de ciment sec lors de la manipulation du sac,
- Ne pas conserver des outils souillés de ciment frais,
- Ne pas conserver des vêtements sur soi imprégnés de ciment frais,
- Ne pas s'agenouiller sur le ciment frais ou garder longtemps des vêtements sur soi qui ont été souillés,
- Porter des gants étanches et adaptés à la taille de la main (*voir référence des gants prescrits dans la fiche de données de sécurité*),
- Porter des lunettes de protection, bottes caoutchouc
- Utiliser une crème de protection de la peau avant et après le travail,
- Respecter les dates de péremptions des sacs de ciment.

Mesures d'hygiène :

- Se laver les mains avant de boire, manger, fumer
- Lors de projection de ciment, se laver les mains et avant-bras :
 - en utilisant un savon doux du type surgras,
 - lavage à l'eau claire au moins 15 secondes,
 - essuyage avec des serviettes propres ou mieux avec du papier à usage unique,
- Prendre une douche après le travail pour éliminer les poussières de ciment,
- Changer souvent les vêtements de travail et les laver fréquemment,